

Cette dernière semaine d'action syndicale avant Noël est placée **sous le signe de l'école inclusive** pour le SNE. Elle se clôt à Dijon avec le ministre vendredi. Ce sujet si sensible et si prégnant demande beaucoup d'énergie dans les classes et en-dehors. C'est bien parce qu'il s'agit aujourd'hui de **la première source de mal-être au travail** dans le premier degré et qu'elle a des répercussions sur les élèves comme sur les adultes que **le SNE demeure au premier rang de la lutte pour que l'école inclusive se fasse qualitative**, afin qu'elle devienne enfin ce que la loi de 2005 avait espéré : un synonyme d'avancée sociale et de respect envers les personnes porteuses de handicap et, à travers elle, une évolution humaniste de notre société. Cela nécessite un effort de toute notre société.

Le constat dressé aujourd'hui n'est pas rose, mais le SNE veut croire que le dossier avance. Nous faisons tout notre possible pour qu'il en soit ainsi. **Nous avons entendu au ministère des discours d'une lucidité nouvelle**, vu un esprit tourné vers une volonté d'avancées pragmatiques. Les remontées du terrain que nous avons relayées n'ont pas été minimisées. Tout ne changera pas pour autant d'un coup de baguette magique. La prise en charge des enfants porteurs de handicap, notamment de ceux qui relèvent du trouble de comportement, quel qu'en soit l'origine, est le sujet majeur qui agite les écoles dans toute notre académie et dans la France plus globalement. Les PAS sont une réponse, il en faudra d'autres. Ce qui est certain, c'est qu'**il y a eu une prise de conscience**. Nous verrons bien comment elle se manifestera concrètement dans l'avenir.

Pour l'instant, il est plutôt temps de penser à se réjouir, à profiter autant que faire se pourra des congés qui nous tendent les bras, des fêtes qui n'attendent plus que nous. **Toute l'équipe du SNE de l'académie de Lyon se joint à moi pour vous souhaiter de passer un joyeux Noël et une très agréable fin d'année.**

Nous vous retrouverons en 2026.

Les visites que nous réalisons dans les écoles ont, cette semaine encore, montré le poids que fait porter l'inclusion aujourd'hui sur les collègues et les élèves. Des TSA ingérables aux notifications d'AESH qui aboutissent concrètement à 30 minutes de prise en charge par élève par semaine, nous ferons remonter la réalité vécue sur le terrain et mettrons en avant nos revendications au ministère où nous serons reçus lundi 15 pour échanger sur l'inclusion. Nous serons ensuite présents au comité de suivi de l'école inclusive le 19 décembre à Dijon pour poursuivre notre action en faveur d'une inclusion qualitative.

## Médecine du travail : fin à l'inacceptable

Le SNE a été interpellé la semaine dernière à propos d'un spécialiste utilisé au titre d'expert médical par les services de l'Ain. Ce monsieur, dont nous taisons volontairement le nom, osait s'afficher sur un réseau social en tant que "*sorcier au service du diable pour torturer les malheureux en psychiatrie*", rien que cela.

**Nous avons alerté les services en leur demandant s'il était pertinent de confier la santé mentale des agents à un tel individu.** Réponse nous a été faite dans la journée sous la forme d'**un engagement à ne plus recourir à ce sinistre personnage**.

Une procédure a été lancée auprès de l'ordre des médecins.

L'absence de médecine du travail demeure un problème crucial dans notre profession. **Le SNE milite évidemment pour l'instauration d'une médecine du travail, de qualité, dans l'Education nationale.** PE et AESH en ont besoin.

## Fusion des postes de remplacement dans le Rhône : le SNE reste vigilant

Le SNE a participé à un groupe de travail à la DSDEN sur les fusions de postes de remplacement, une demande ministérielle ont rappelé les services qui avaient organisé ce GT afin d'échanger avec les élus du personnel, recueillir leurs remarques et œuvrer à une mise en place satisfaisante pour tous.

**Le SNE a exprimé ses craintes que cette fusion ait un impact sur les 18 demi-journées de formation/concertation des collègues en REP+** si la brigade spécialisée dans ce remplacement disparaissait. L'administration a insisté sur le fait leur mission était de conserver ces 18 demi-journées et que fusion ne voulait pas dire disparition. Le SNE a donc proposé de continuer à rattacher certains postes aux collèges REP+ afin de conserver le fléchage administratif BREP+ ce qui assurerait le maintien du point de bonification au mouvement et de la prime REP+ à la fois aux remplaçants et aux titulaires en formation. L'administration a alors rappelé l'objectif d'assurer le maintien de ces 18 demi-journées, éventuellement sous la forme de stages de 1 à 2 semaines afin de cibler certaines périodes de l'année et donc d'améliorer le taux de remplacement.

Rien n'a été arrêté. Un prochain groupe de travail se tiendra en janvier. Tout doit être décidé avant le prochain mouvement.

En fin de réunion, l'administration a annoncé le projet, conforme aux volontés ministérielles, de regrouper les postes de TR en 3 zones sur le département. **Le SNE a exprimé son inquiétude pour le TR et sur les conséquences sur le mouvement.** Notre syndicat restera très vigilant sur la mise en place de ces changements et sur les impacts induits pour les collègues.

## **Loire : le SNE reçu par le DASEN**

Le SNE a été reçu jeudi 11 par M. le DASEN de la Loire. Ce rendez-vous fut l'occasion de **lui présenter les grandes lignes de nos revendications et de passer en revue avec lui les problématiques spécifiques du département** (notamment le manque de remplaçants, l'inclusion mal réalisée et ses conséquences, l'épuisement professionnel plus notamment chez les jeunes collègues). L'approche constructive réciproque de notre échange a confirmé l'approche humaine des situations que nous avions déjà constatée dans nos échanges précédents avec les services.

PE, AESH vous êtes investis au service des élèves, c'est bien, mais parfois trop, au point que vous vous oubliez parfois et que certains finissent par en souffrir. Le SNE vous propose de prendre un peu de recul.

## **Et si vous pensiez à vous ?**

Etre enseignant ou AESH, consiste principalement à consacrer son énergie quotidienne au service de la réussite des élèves. Les tâches annexes pompent aussi beaucoup d'énergie. Quand nous sommes malades, perpétuellement fatigués, voire victimes d'agression, la plupart d'entre nous prenons sur nous. Nous venons quand même en classe en pensant aux élèves, aux collègues qui pourraient être obligés de les accueillir dans leurs classes, aux familles qui seraient dans l'embarras. Nous continuons à venir au travail malgré tout, parfois en dépit de l'avis de nos collègues, de nos médecins, de notre famille, tels des missionnaires de l'éducation. Et pourtant...

C'est en repoussant sans cesse les limites que nous risquons de commettre un impair, d'oublier une démarche importante, d'avoir un accident, voire de craquer nerveusement. Et là, se relever s'avère très difficile.

Lorsque le SNE est interpellé par des collègues poussées à bout ou qui donnent tant et plus en se reprochant, parfois sous l'influence de notre hiérarchie, de ne pas être meilleur au service de leurs élèves, **nous prodiguons ce conseil : pensez à vous**. Vous sacrifier sur l'autel du devoir ne servira en rien vos élèves, n'améliorera pas votre carrière, ne fera pas de vous un meilleur professionnel. **Prenez soin de vous, préservez-vous, vous pourrez alors donner le meilleur.** Enseigner n'est pas un sacerdoce, c'est une très belle mission, un métier passionnant, mais cela reste un métier.